

DEVELOPPEMENT

HUMAIN

DURABLE

Concept & Instrument de mesure

Note technique

B.NDAW

Original français



SENEGAL

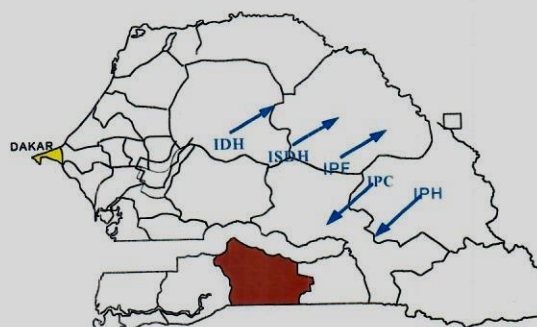
Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie tous les ans un Rapport Mondial sur le Développement Humain. Le PNUD à travers ses rapports mondiaux sur le Développement Humain a replacé l'être humain au cœur des débats de la société. La problématique du développement humain traite de la capacité des individus de vivre une longue vie, de jouir d'une bonne santé, d'accéder au savoir, et de participer aux décisions qui engagent leur avenir tout en ayant, bien entendu, un revenu suffisant pour manger, s'habiller et s'abriter. Ces préoccupations sont traduites à travers différents indices synthétiques.

Ces indices proposés par le PNUD ont permis un élargissement des données. Ils permettent d'avoir une idée tridimensionnelle ou multidimensionnelle du développement remplaçant celle unidimensionnelle du PIB par habitant. Ils permettent d'une part de faire des comparaisons entre différentes zones d'une même aire géographique donnée et d'autre part de faire un rapprochement entre le concept du développement humain et celui de la croissance économique.

Malgré les difficultés qui se présentent pour cerner le concept du Développement Humain Durable en termes d'opérationnalisation, le PNUD a joué un rôle non négligeable dans la réflexion théorique, dans le désign des stratégies et dans la définition de l'archétype d'un développement humain. Cette nouvelle perspective a fortement contribué à la définition de nouvelles priorités, à la conception de nouvelles stratégies de développement humain durable et de nouveaux outils d'analyse.

Le Rapport Mondial donne des tendances générales, qui bien qu'intéressantes, gagneraient à être analysées dans un contexte national, en vue de mieux intégrer les spécificités d'ordre économique, politique et social observées dans le cas du Sénégal. Cette démarche permettrait de mieux visualiser son cheminement en termes d'opérationnalisation, compte tenu des réalités propres au pays.

Il est donc utile que la recension globale construite régulièrement à travers les rapports mondiaux soit internalisée, à travers le Sénégal et ses dix régions en vue de fournir une vision plus fine, plus rapprochée de la situation du Développement Humain au Sénégal.



I. Concept du Développement Humain

La définition originale du concept de Développement Humain était donnée par le premier Rapport sur le Développement Humain, publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement, en 1990.

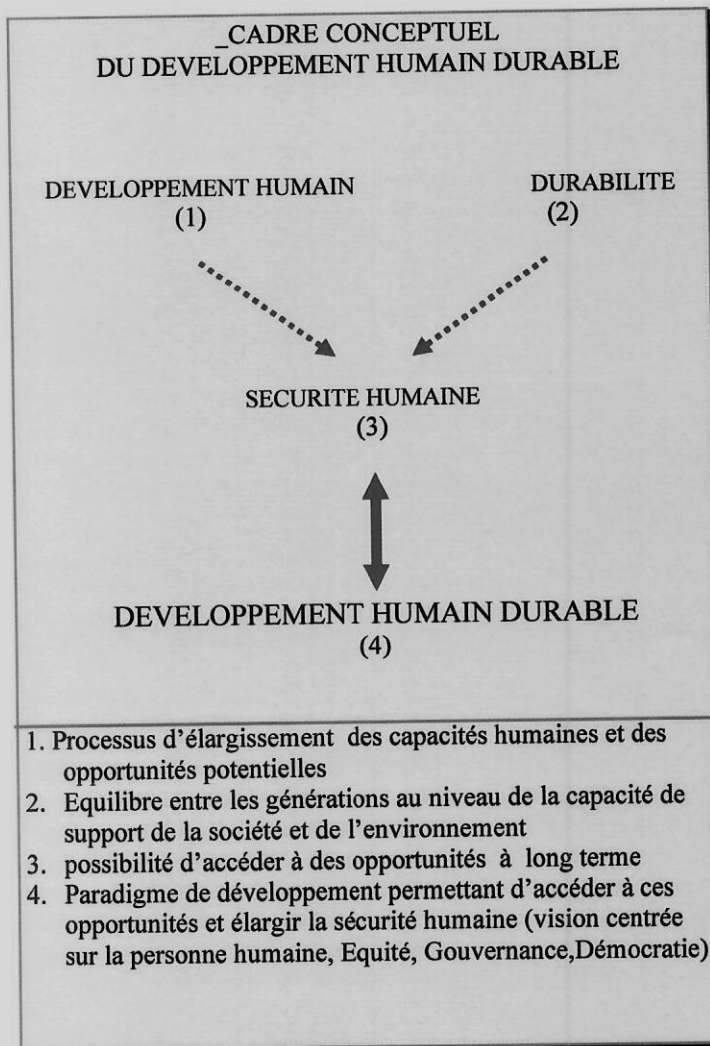
« Il s'agit d'un processus qui consiste à élargir le choix des possibilités et améliorer le bien-être des populations. Les trois principales possibilités sont celles de vivre longtemps en bonne santé, d'acquérir un savoir et des connaissances et de pouvoir accéder aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes ».

Le développement Humain ne s'arrête pas pour autant à cet endroit. A la suite de la conférence de Rio sur l'environnement en 1992, le concept de Développement Humain s'est enrichi de la notion de durabilité¹. Il devient le Développement Humain Durable (DHD) et se définit comme un niveau développement qui satisfait les besoins prioritaires de la génération actuelle sans porter préjudice à la génération future.

Le Rapport Mondial sur le Développement Humain de 1994 affine considérablement la définition.

« Il s'agit d'un mode de développement qui ne se contente pas de susciter une croissance économique mais qui en répartit équitablement les fruits, qui régénère l'environnement au lieu de le détruire et qui permet aux gens de s'affirmer et d'avoir une influence sur le cours de leur existence au lieu d'être marginalisés. Il donne la priorité aux pauvres et élargit l'éventail de leurs possibilités et de leurs choix ».

En d'autres mots c'est le Développement des gens par les gens et pour les gens tout en plaçant le bien être de l'être humain au centre de ses efforts.



¹ Le terme de durabilité est entré dans la terminologie depuis 1987 à la suite des travaux de la Commission Brundtland sur l'environnement et le développement

II . Instruments de mesure du Développement Humain

II.1 . Indicateur du Développement Humain (IDH)

L'indicateur du développement humain (IDH) est un indice composite qui mesure la situation moyenne d'une aire géographique à la lumière de trois dimensions essentielles du développement humain : longévité, instruction et condition de vie. Les composantes utilisées pour représenter ces dimensions sont le niveau de *l'éducation* mesuré aux 2/3 par le taux d'alphabétisation et au 1/3 par le taux de scolarisation toutes catégories confondues; *l'espérance de vie* à la naissance ; et le *Produit intérieur brut réel par habitant*. L'IDH est constitué de la moyenne arithmétique de ces trois composantes et mesuré sur une échelle graduée d'une valeur minimale de 0 et d'une valeur maximale de 1 pour chaque critère.

Indicateur du DH 1997	Minimum ²	Maximun	Sénégal
Espérance de vie	25 ans	85 ans	52,3 ans
Alphabétisation des adultes	0 %	100 %	34,6 %
Taux de scolarisation	0 %	100 %	35 %
PIB réel par habitant	\$100	\$40000	\$1 730
$\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur réelle } X_i - \text{Valeur minimale } X_i}{\text{Valeur maximale } X_i - \text{Valeur minimale } X_i}$			
Indicateur de l'espérance de vie A : $(52,3 - 25) / (85 - 25) = 0,46$ Indicateur de niveau d'éducation B : $[2(34,6/100) + 35/100] / 3 = 0,35$ Indicateur de PIB/habitant ³ C : $\log(1730) - \log(100) / \log(40\,000) - \log(100) = 0,48$			
Index du développement humain : IDH = $\sum A+B+C / 3 = 1,29/3 = 0,430$			

En 1997, le Sénégal est classé 153^{ième}, sur un total de 174 pays⁴ selon l'indice du développement (IDH). C'est un pays à faible développement humain.

L'indice de développement humain est une moyenne qui peut bien cacher des disparités. il peut faire l'objet de désagrégation et s'appliquer à des sous-espaces considérés. Dans ces conditions il permet de rendre compte des disparités entre régions .

² Les valeurs minimales et maximales ont été fixées pour chacun de ces éléments par le PNUD

³ La valeur de seuil de l'indicateur du revenu est égale à la moyenne mondiale du PIB réel par habitant en dollars ajustés, il s'élève à 6311 dollars pour l'année 1997. Sur cette base, l'échelle des revenus est de 100 à 40 000 dollars (en PPA) . Tout revenu supérieur à ce seuil est ajusté en appliquant la formule de l'utilité marginale décroissante du revenu d'Atkinson.

La formule de l'utilité marginale décroissante du revenu d'Atkinson.

$W(Y) = Y^*$ pour $0 < y < y^*$

$W(Y) = Y^* + 2 [(Y - Y^*)^{1/2}]$ pour $y^* < y < 2y^*$

$W(Y) = Y^* + 2(Y^{1/2}) + 3[(Y - Y^*)^{1/3}]$ pour $2y^* < Y < 3y^*$

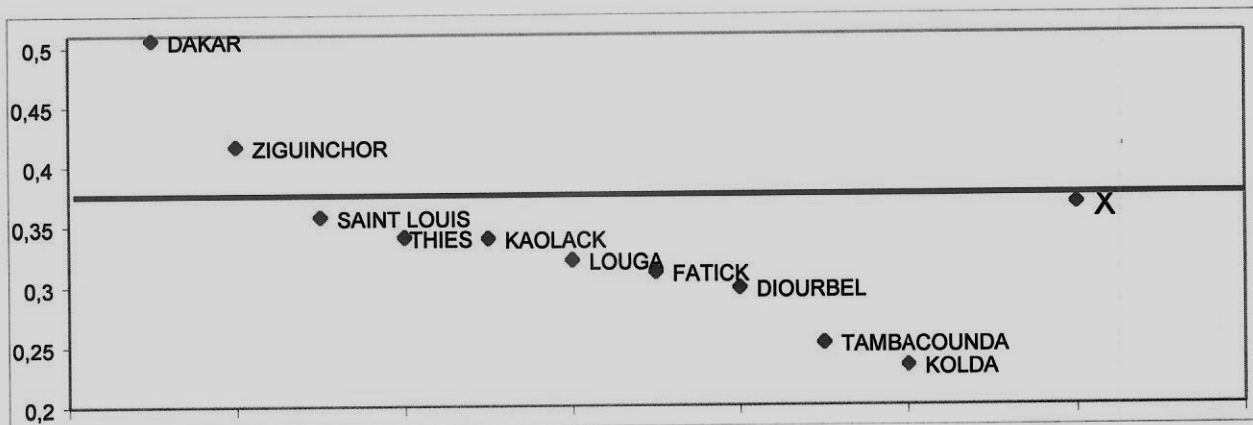
$W(Y) = Y^* + 2(Y^{1/2}) + 3[(Y - 2y^*)^{1/3}] + n[1 - (n-1)y^*]^{1/n}$ pour $(n-1)y^* < y < ny^*$

La valeur corrigée du revenu maximum de 40 000 dollars (PPA) se situe entre $7y^*$ et $8y^*$ et s'établit donc à 6311.

$W(Y) = Y^* + 2(Y^{1/2}) + 3(Y^{1/3}) + 4(y^{1/4}) + 5(Y^{1/5}) + 6(Y^{1/6}) + 7(Y^{1/7}) + 8[(40\,000 - 7y^*)^{1/8}]$

⁴ rapport mondial sur le développement de 1999

Il ressort du graphique ci - dessous : un IDH national de 0,367, seules les régions de Dakar (0,506), et Ziguinchor (0,416) se situent au dessus de la moyenne nationale. Suivies par les régions de Saint Louis (0,357), Thiès (0,340), Kaolack (0,339), Louga (0,321), Fatick (0,311) Diourbel (0,298), Tambacounda (0,252) et Kolda (0,233) occupant le bas du tableau.



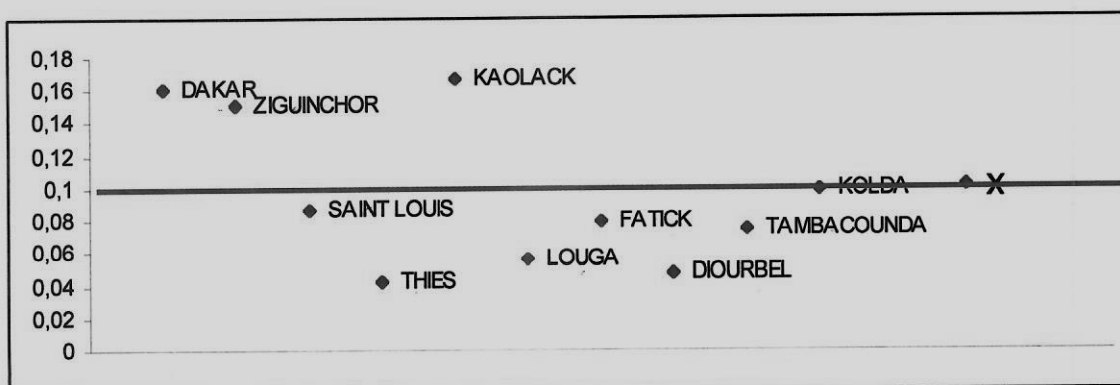
II.2. Indicateur sexospécifique du Développement Humain

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure les progrès accomplis en se fondant sur les mêmes variables que l'IDH, mais en corrigeant cet IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. Plus les écarts touchant aux aspects essentiels du développement humain sont importants, plus l'ISDH du pays concerné est faible par rapport à son IDH. Il mesure ainsi le développement humain, en tenant compte des phénomènes de discrimination.

L'indice sexo-spécifique du développement humain (*Gender Discrimination Index*) est un indice de développement humain ajusté vers la baisse par les effets de discriminations sexistes. Il reflète notamment les disparités dans les domaines de la santé, de l'éducation et des revenus. En fait, l'ISDH correspond simplement à un IDH révisé à la baisse en fonction des inégalités entre femmes et hommes.



Le Sénégal se classe au 127^{ième} rang sur 143 pays. Le graphique ci dessous représente l'écart entre l'IDH-ISDH. A la vue du graphique ci -dessous, il ressort que les régions de Kaolack, Dakar, Ziguinchor et Kolda, discriminent plus que les autres régions.



II.3. Indicateur de Pauvreté Humaine

L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine, et qui sont eux-mêmes déjà pris en compte dans l'indicateur du développement humain (IDH).

L'indicateur de pauvreté humaine comprend trois composantes :

A: Dénuement en termes de survie : pourcentage d'individus risquant de mourir avant l'âge de 40 ans.

B: Dénuement en termes d'instruction : pourcentage d'adultes analphabètes

C: Dénuement économique : cette composante est représentée par la moyenne arithmétique de trois indicateurs⁵ :

C1- l'accès à l'eau potable : le pourcentage de ménages n'ayant pas accès à une source d'eau potable ou protégée

C2- l'accès aux services de santé : le degré de couverture sanitaire exprimé par le nombre de personnes par médecin⁶.

C3- l'accès à l'assainissement

C4- la malnutrition : le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans victimes de malnutrition

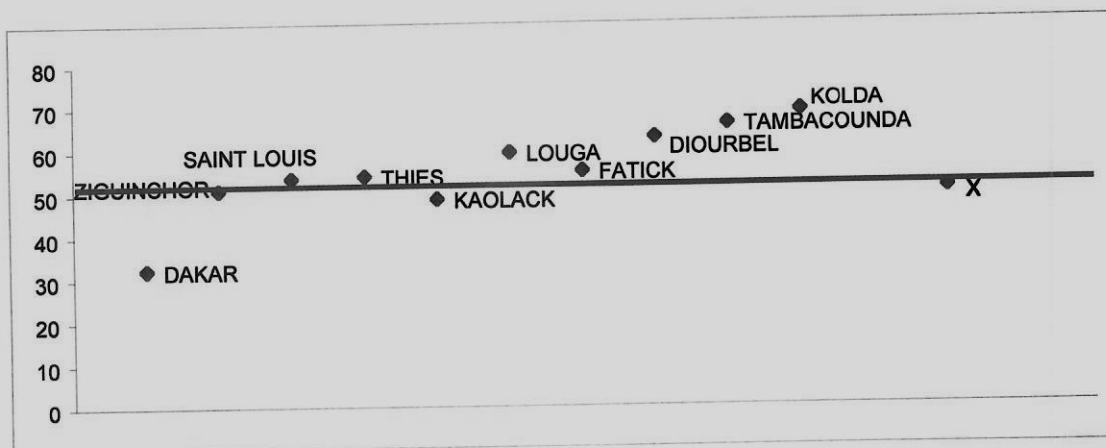
$$C = (1/4)(C1 + C2 + C3 + C4) = (37 + 60 + 61 + 22)/4 = 45$$

Indicateur de pauvreté humaine 1997 : $IPH = [(A^3 + B^3 + C^3)/3]^{1/3}$

Exemple au Sénégal : $A = 28,5\%$, $B = 65,4$, $C = 45$

$$IPH = [(28,5^3 + 65,4^3 + 45^3)/3]^{1/3} = 49,6$$

Dans le domaine de la pauvreté, l'indicateur de pauvreté humaine présente un classement quasi-identique concernant les cinq dernières régions (*par rapport au classement de l'IDH*). Seules les régions de Dakar (32,2) et Kaolack (48,58) sont au dessus de la moyenne nationale estimée à 50.



⁵ $C = (1/4)(C1 + C2 + C3 + C4)$

⁶ $P32 = 1 - (N^{md} * 10000)/P$ où N^{md} représente le nombre de médecins et P la population totale. $N^{md} * 10000$ est égal au nombre de personnes normalement couvertes par le personnel de santé au sens de l'OMS

II.4. Indicateur de Pénurie de capacité

L'Indicateur de Pénurie des Capacités (IPC) mesure la capacité des individus à se nourrir convenablement, à être à l'abri des maladies et à bénéficier d'une instruction de base. Elle est simple moyenne arithmétique de trois indicateurs de manque ou déficit en matière de développement humain durable.

L'IPC comprend trois indicateurs :

A : insuffisance pondérale (poids / âge)

B : le taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus

C : taux de naissance non suivies par du personnel de santé spécialisé

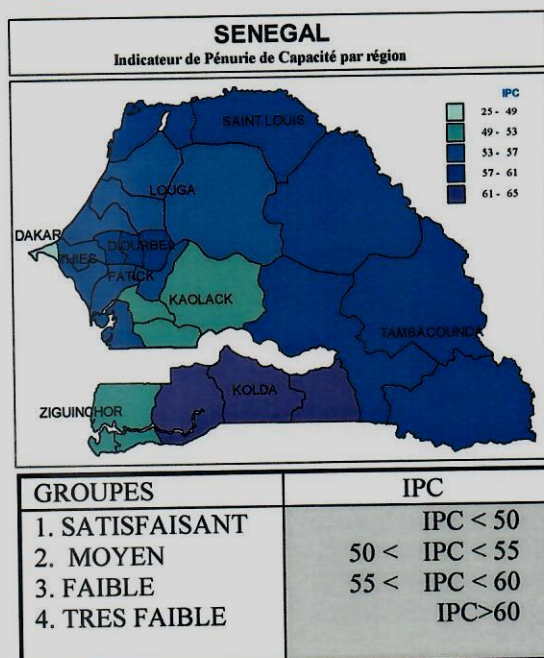
Indicateur de pénurie de capacités : $IPC = (C1 + C2 + C3) / 3$

Exemple au Sénégal : A= 22 %; B = 77,1 %; C = 53 %

$IPC\ 1995 = (22 + 77,1 + 53) / 3 = 50,7$

L'indicateur de pénurie des capacités présente une moyenne nationale de (50,7), les régions de Dakar (24,73) et Kaolack (49,73) se situent au-dessus de la moyenne nationale, les quatre dernières régions les plus touchées sont Kolda (62,03) Tambacounda (60,77), Saint-Louis (58,57) et Diourbel (57,53).

La conjonction des faibles niveaux des indicateurs de base enrayent toutes les opportunités de développement humain durable.



II.5. Indicateur de Participation des femmes

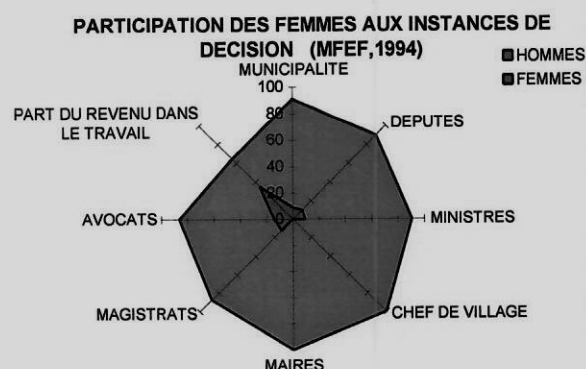
L'indicateur de la participation des femmes (IPF) se concentre, comme son nom l'indique, sur la participation et mesure les inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans certains domaines clef de la sphère économique et politique.

- INDEX AU PARLEMENT = 0,109
- INDEX FONCTIONS & PROFESSIONS LIBERALES=0,1135
- INDEX REVENU = 1,3556
IPF = 0,523

N.B : L'IPF (*Gender Empoverment Measure*) mesure la participation des femmes à la prise de décisions politiques et économique; c'est à dire l'usage effectif du pouvoir d'un sexe déterminé pendant que l'indice sexo-spécifique mesure l'accroissement des capacités pour un sexe donné.

Il ressort du graphique ci-contre un pourcentage presque négligeable des femmes ayant un accès aux sphères de décision.

Le grand cercle correspond à celui des hommes. En revanche le petit triangle correspond à celui des femmes. La partie non représentée du triangle montre qu' en 1994 il n'y avait pas de femme maire et pas de femme chef de village bien qu'elle représente 52 % de la population totale et leur part du revenu dans le travail est estimé à 35,7% .La problématique se situe au niveau de la faible représentativité des femmes au niveau des instances décisionnelles.

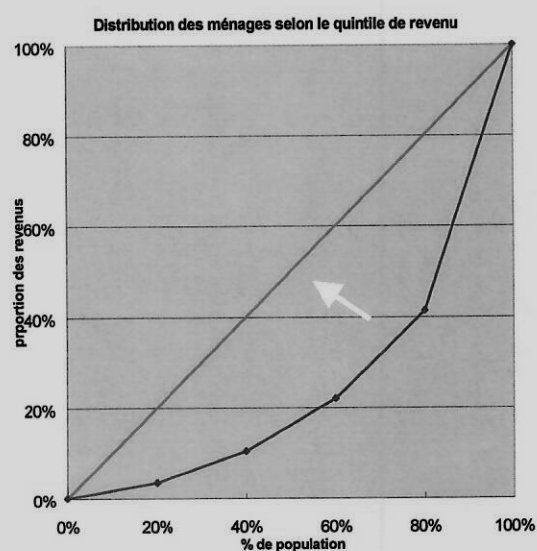


II.6. répartition des revenus

La courbe de Lorenz est un indicateur qui permet de savoir la répartition des revenus selon le quintile le plus pauvre au plus riche . Il faut tout d'abord classer la population selon le revenu, en allant du revenu le plus bas vers le revenu le plus élevé. On met, en abscisse le pourcentage cumulé de la population et en ordonnées le pourcentage cumulé de revenu.

Dans le cas d'une répartition équitable des revenus, cette courbe de Lorenz serait une droite linéaire de 45°. Plus la courbe de distribution des revenus est proche de la diagonale plus la dispersion des revenus est faible.

60% de la population active se partage 23% du revenu total et 20% se partagent les 59%. Les 60% de la population active se situent dans le quintile qui a le revenu le plus faible. Le quintile le plus faible a un revenu 19,31 fois plus bas que le quintile le plus élevé. Le revenu des femmes est 1,25 inférieure à celui des hommes.



II.6. Coefficient de GINI

Ce coefficient montre combien une distribution donnée du revenu se rapproche de l'égalité ou de l'inégalité absolue. Il a une valeur maximum de 1 qui décrit une situation d'inégalité absolue et une valeur minimum de zéro qui se rapproche d'une situation d'égalité totale. Ce coefficient est représenté par la superficie comprise entre la courbe de Lorenz et la bissectrice de 45° (surface de concentration) divisée par la surface au dessous de la diagonale (triangle).

Zone	Valeur du coefficient de Gini
Sénégal	54,1%
Dakar	47,4%
Autres villes	40,9%
zones rurales	42%

METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DE L'ESPERANCE DE VIE

Les statistiques officielles ne fournissent pas les espérances de vie par région. L'espérance de vie a été obtenue par la combinaison de deux sources statistiques:

1-Utiliser le taux de mortalité par âge : par exemple la probabilité de décéder avant l'âge de 1 an (taux de mortalité infantile). Le taux de mortalité infantile (0-1an) est donné par les estimations de l'UNICEF. Le taux de mortalité infantile est de 60 pour mille .

2-Chercher dans les tables types de mortalité des Nations Unies le schéma qui correspond au cas du Sénégal . Il existe cinq schémas de tables types de mortalités des Nations Unies : le Schéma d'Amérique latine, le schéma du Chili, le schéma d'Asie du sud, le schéma d'Extrême Orient et le schéma général .

3-Placer le TMI générale ($TMI \text{ Sénégal} = 60/1000$) dans la table de mortalité plus précisément au premier rang de la deuxième colonne est d'obtenir la valeur de l'espérance de vie à la huitième colonne du même rang .

Le choix du schéma est celui qui, pour un taux de mortalité infantile générale donné, présente une espérance de vie qui se rapproche du cas sénégalais : c'est le cas du modèle d'Extrême -Orient . Au Sénégal, pour un taux de mortalité infantile de 60 pour mille, nous avons une espérance de vie de 58 ans pour les hommes et de 61 ans pour les femmes.

L'espérance de vie confondue se situe entre l'espérance de vie des femmes et des hommes

4-Introduire les TMI par région dans la table de mortalité du schéma d'Extrême-Orient, plus précisément au premier rang de la deuxième colonne pour obtenir la valeur de l'espérance de vie à la huitième colonne du même rang. C'est par le biais de la relation étroite entre le taux de mortalité par âge et le quotient de mortalité par âge que l'on peut obtenir à travers la table de mortalité l'espérance de vie. De ces données, on tire une estimation de l'espérance de vie à la naissance pour chaque région qui subit un lissage autour de l'espérance de vie nationale.